

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2660(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Systèmes applicables pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances des kits de balustrades et des kits de garde-corps destinés à être utilisés dans le cadre d'ouvrages de construction uniquement pour prévenir les chutes et qui ne sont pas soumis aux charges verticales de la structure		
Complétant 2008/0098(COD)		
Sujet		
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité		
3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction		

Evénements clés			
14/03/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)02029	
14/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
27/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/06/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Conseil par 3 mois		
15/07/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
24/09/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		